

Rezé Mensuel

#182

OCTOBRE 2023



SENIORS

Trouver un logement adapté

faits du mois

Coupe du monde
de rugby : allez le vert !
P.05

actu mairie

Une salle de recueillement
pour les obsèques civiles
P.12

actu quartiers

La bande-son de Léon,
c'était tout bon !
P.14



05



05

N°182

Rezé Mensuel,
le magazine municipal

Édition : Ville de Rezé
(direction dialogue citoyen
et communication
02 40 84 42 59)

**Direction de
la publication :**

Agnès Bourgeois

Codirection :

Hugues Brianceau

Rédaction en chef :

Catherine Le Brigand

Rédaction : Séverine Garreau,

Thierry Goussin,

Nolwenn Perriat,

Véronique Renaudineau,

Virginie Sombrun

Photos : Camille Martin,

Ludovic Failler,

Thierry Mezerette,

Garance Wester

Mise en page :

agencescoopcommunication

13961-MEP

Impression :

Goubault imprimeur

Distribution :

Andégave communication

Régie publicitaire :

Offset 5 (02 40 26 59 56)

Tirage : 24 000 exemplaires

Contact : Rezé Mensuel,

Hôtel de ville – BP 159 –

44403 Rezé Cedex

communication@mairie-reze.fr

Standard mairie :

02 40 84 43 00

www.reze.fr



12



11



14



16

vie normale



17

faits du mois

- 05 Coupe du monde de rugby : allez le vert !
- 05 Foulées du tram : 5 000 coureurs au départ du Min
- 06 Les jeux vidéo, tout le monde est cap' !
- 07 Et si vous fleurissiez vos pieds de façades...
- 07 La science en fête

actu mairie

- 08 Rezé demain ? La ville sera forcément nature !
- 10 Trois ans d'actions pour et avec les Rezéennes et les Rezéens
- 10 Vie affective et sexuelle des 13-25 ans : et si on en parlait ?
- 11 Les Ehpad et les résidences-services ouvrent leurs portes
- 12 Obsèques civiles : une salle pour se recueillir

actu quartiers

- 14 La bande-son de Léon, c'était tout bon !
- 15 Une fresque pour « s'affranchir des murs »
- 16 Le théâtre pour parler du handicap
- 17 Manon, championne de France de tir à l'arc

magazine

- 18 Sortir

expression

- 20 Les groupes politiques

pratique

- 22 Vie quotidienne



Trois ans d'actions avec vous

La nouvelle équipe municipale arrivée en 2020 s'est construite autour d'un souhait commun : réinventer les pratiques et les fonctions de représentation. Dès l'origine, notre ambition était celle du collectif, de la codécision, de la concertation avec les habitants, de la transparence et de l'éthique, et nous nous sommes jusqu'à présent employés à garantir ces principes. Mais aussi, notre engagement s'est fondé sur des valeurs fortes, auxquelles nous ne dérogeons pas : la solidarité, l'humanisme, l'éducation populaire, la convivialité, l'entraide...

2023, c'est pour nous l'heure du bilan de mi-mandat. Trois années marquées par des événements forts, parfois dramatiques, qui ont jalonné ce début de mandat. J'ai une pensée particulière au moment de vous écrire ces mots pour Hervé Neau, maire de Rezé, et pour Jean-Max Borot, conseiller municipal, qui nous ont quittés. L'équipe municipale sait – et saura – perpétuer leur engagement en faveur d'une ville qu'ils aimaient.

Rezé n'est pas épargnée par les défis et la nécessité collective de changer de modèle. Nous devons entreprendre une transition écologique plus forte : moins bitumer pour végétaliser, offrir des lieux de respiration, préserver le vivant, penser l'urbanisme autrement en faveur d'une ville vivable et durable. Cette ambition, à l'heure des défis climatiques majeurs qui nous touchent, ne peut se réaliser sans une politique publique sociale forte et affirmée : lutter contre les inégalités d'accès aux droits sociaux, contre l'isolement et toutes les formes d'exclusion, pour une véritable égalité femmes-hommes. Enfin, l'ambition de l'équipe municipale est toujours celle d'une rénovation en profondeur des pratiques démocratiques au niveau local : nous conservons ce désir de donner aux habitantes et habitants la possibilité de construire ensemble la ville de demain en s'impliquant dans les décisions.

Le livret qui vous est adressé conjointement au Rezé Mensuel d'octobre est une vision de nos trois années d'actions à vos côtés. Nous viendrons à votre rencontre pour en parler, lors des réunions publiques programmées dans chacun de vos quartiers sur cette fin d'année. J'espère vous y voir nombreuses et nombreux, pour débattre ensemble de la trajectoire et des perspectives d'avenir sur lesquelles nous engageons la Ville aujourd'hui.

Agnès Bourgeois
maire de Rezé

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

SEPTEMBRE 2023 > JANVIER 2024



+ de 80 rendez-vous

à découvrir

Cafés musique

Rencontres d'auteurs

Ateliers numériques

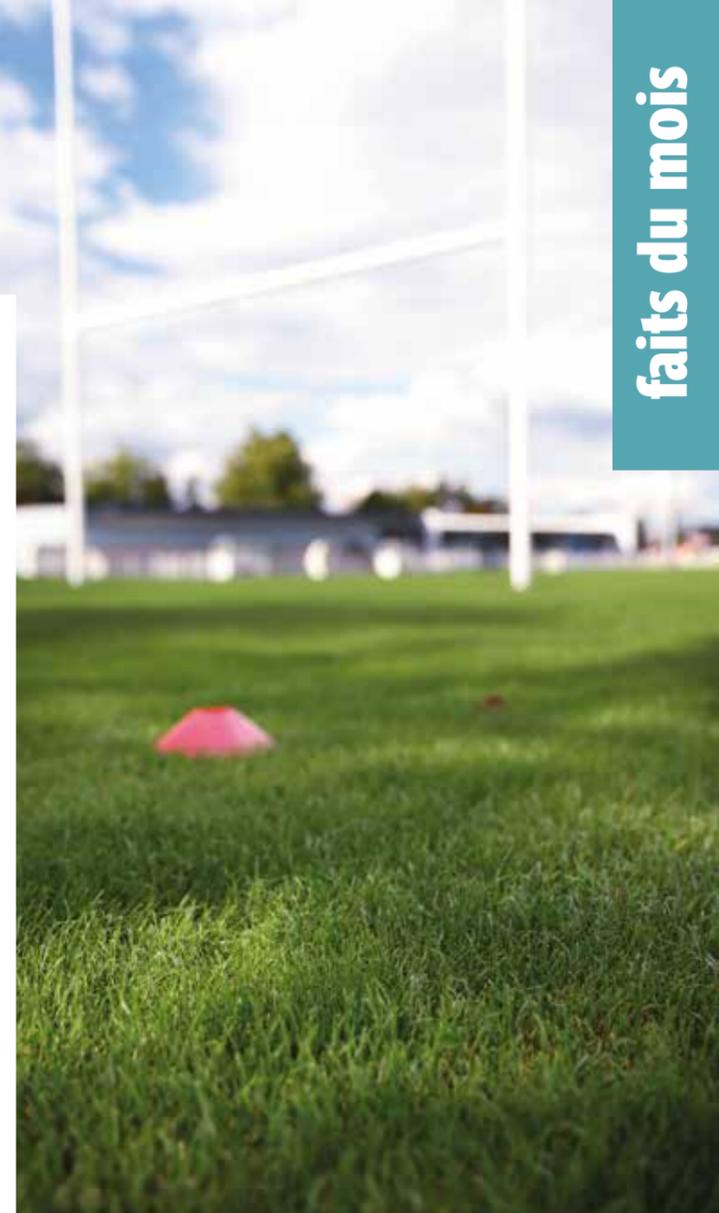
...

Médiathèque
Diderot

20
TERRE
DE JEUX
24

La coupe du monde de rugby : allez le vert !

La coupe du monde de rugby ? Rezé y participe. Et très activement même. Une partie de l'équipe des jardiniers municipaux s'y entraîne depuis avril. Oui, oui. Et pour tout vous dire, depuis le 14 juin, ils sont cinq à avoir bien mouillé le maillot côté terrain : tonte dans un sens et puis dans un autre, à raison de trois par semaine, carottage et sablage pour une bonne souplesse du terrain afin d'amortir les chocs dans le jeu... Dans le même temps, ils sont devenus des experts scientifiques du brin d'herbe, de son stress hydrique, de son taux d'enracinement, de sa bonne santé, de la qualité de sa couleur (vert, mais pas trop clair, ni trop foncé !)... Il est prévu, sauf changement de dernière minute, que l'équipe de Géorgie vienne s'y entraîner début octobre. Le terrain de la Robinière fait en effet partie des 42 terrains français aptes à accueillir la coupe du monde de rugby, il a passé avec succès deux expertises au printemps, des contrôles qualité réguliers... Un honneur pour la Ville de Rezé et pour le travail de ses agents. Bon, gardons-nous de faire des paris sur les scores, mais une chose est sûre, l'équipe du service municipal espaces verts est gagnante pour ce qui est du génie végétal ! Tout en veillant à ne pas trop arroser, à la faveur des pluies de l'été et des « mouillants » déposés sur le tapis végétal pour passer les périodes plus chaudes. Mais là ça devient technique ! On vous avait prévenus.



Foulées du tram : 5 000 coureurs au départ du Min



Dimanche 15 octobre à 10h pétantes, 5 000 coureurs s'élanceront du marché d'intérêt national (Min) à Rezé pour la 41^e édition des Foulées du tram. Avec un objectif commun : parcourir 14,2 km. Après un tour dans les allées du marché bien connu des professionnels, les participants sillonneront les rues du quartier La Houssais, se dirigeront vers la place du 8-Mai à Pont-Rousseau, rejoindront la zone Atout-Sud où est prévu un ravitaillement, traverseront le pont des Trois-Continents et poursuivront leur route jusqu'au cours Saint-André à Nantes, le lieu d'arrivée. Les coureurs auront bien besoin d'encouragement ! Alors venez nombreux les applaudir le long du parcours. Sortez vos maracas, tambourins et autres instruments pour faire du bruit !

Départ dimanche 15 octobre à 10h du Min (Rezé). Arrivée au cours Saint-André (Nantes).

INFOS – lesfouleesnantaises.fr

Blandine Rinkel, bibliothécaire d'un soir

De son enfance à Rezé, l'écrivaine Blandine Rinkel garde en mémoire son intense fréquentation des bibliothèques. « *Sans elles, je n'aurais jamais développé mon sens de la lecture et de l'écriture. J'y étais une petite fille bien connue avec mes gros sacs de livres et mes trois cartes !* », se rappelle-t-elle avec amusement. C'est donc avec une « forte émotion », qu'elle inaugurerà, le 13 octobre, le nouveau rendez-vous de la médiathèque Diderot, « Bibliothécaire d'un soir ». Toujours grande lectrice mais aussi avide d'autres découvertes artistiques (elle chante et danse avec le groupe Catastrophe), Blandine Rinkel y présentera ses coups de cœur. « *Cela me plaît de raconter des œuvres qui me travaillent de l'intérieur. Prendre ce temps pour échanger est précieux* », estime celle qui s'est fait remarquer pour ses trois romans publiés depuis 2017. Le dernier, *Vers la violence* (Éditions Fayard) a ainsi reçu le prix Méduse et le grand prix des lectrices de *Elle*. Blandine Rinkel profitera de ce retour à Rezé pour rendre une visite à la nouvelle librairie La Petite Gare, dont elle est la marraine.

Bibliothécaire d'un soir avec Blandine Rinkel. Vendredi 13 octobre à 19h à la médiathèque Diderot. Inscriptions au 02 40 04 05 37.

INFOS – mediatheque.reze.fr

Jeune, viens exprimer tes « Rêv'oltes » !



Les jeunes ont des colères. Ils ont aussi des rêves. Les 21 et 22 octobre, réunis à Préfailles, ils pourront les exprimer et inventer ensemble des solutions lors d'une assemblée libre.

Avis aux Rezéennes et Rezéens âgés de 16 à 25 ans souhaitant participer à cette expérience de démocratie participative originale imaginée par l'association Aequitaz. Aux manettes de ce rendez-vous : la Ville de Rezé, les quatre centres socioculturels, l'Arpej-Rezé, l'association Services régionaux itinérants et la commission jeunes. Le projet est financé par la Fédération des centres sociaux, la Caisse d'allocations familiales et le Département à hauteur de 3 000€ chacun.

Gratuit. Sur inscription.

INFOS – 02 40 13 44 25, reze.fr (rubrique Actualités)

Et si vous fleurissiez vos pieds de façades...

Coquelicot, œillet, millepertuis, camomille sauvage, marguerite, souci des champs ne demandent qu'à fleurir devant chez vous. Leurs graines peu gourmandes en eau font partie du sachet distribué gratuitement aux habitants par Nantes Métropole, dans le cadre de l'opération « Ma rue en fleurs ».



disponible au Jardiversité, à l'hôtel de ville ou à la Maison du développement durable. Un petit geste pour donner plus de place à la nature en ville et faire le bonheur des papillons et autres insectes pollinisateurs. Lancez-vous !

Bon à savoir :

Responsables de l'entretien de leur pas de porte, les habitants peuvent choisir de le fleurir à condition de garantir l'accès au trottoir. Le mélange de graines mis à disposition dans le cadre de l'opération « Ma rue en fleurs » a été soigneusement sélectionné pour ne pas s'étaler : il suffit donc de contenir la croissance des plantes. Nantes Métropole assure, de son côté, le nettoyage des bordures de trottoirs.

INFOS – reze.fr (rubrique Actualités) ; Service espaces verts et environnement : 02 40 84 42 23

Les jeux vidéo, tout le monde est cap' !

Un rendez-vous pour tester : mercredi 11 octobre, la médiathèque propose une séance de jeux vidéo collective inclusive avec le HumanLab de l'Association pour adultes et jeunes handicapés de Loire-Atlantique (APAJH44). « *Nous avons créé une manette de jeu évolutive adaptée aux personnes en situation de handicap car beaucoup de nos jeunes ont des problèmes de motricité fine, de préhension, de gestes incontrôlés...* explique Samuel Dabouis, coordinateur du HumanLab. *L'idée de cette rencontre est de sensibiliser à la question du handicap, de tester notre manette et de partager un moment de jeu convivial.* » L'équipe du HumanLab sera là pour montrer et discuter. « *Elle mettra les plans de la manette en libre accès sur Internet pour que chacun puisse la fabriquer chez soi.* »

Mercredi 11 octobre, 15h. Médiathèque Diderot. Entrée libre. Dès 9 ans accompagné d'un adulte.

INFOS – mediatheque.reze.fr



La science en fête

Le Chronographe célébrera la Fête de la science les 7 et 8 octobre. Deux dates à retenir si vous n'avez pas encore exploré le lieu ouvert gratuitement pour l'occasion. Vous y remonterez le temps à la découverte du quotidien des habitants de *Ratiatum*, ville romaine qui précéda Rezé. Vous y parcourrez également l'exposition temporaire « *C'est arrivé près de chez vous* », qui retrace les fouilles archéologiques menées dans la métropole nantaise ces dix dernières années. Tout le weekend, il sera possible de vous mettre dans la peau du céramologue (étude des céramiques), du palynologue (étude des grains de pollen) ou encore du carpologue (étude des graines et fruits) à travers des ateliers ouverts dès six ans. Autant de métiers qui vous permettront de mieux comprendre comment sont analysés les différents vestiges archéologiques.

INFOS – 02 52 10 83 20, lechronographe.nantesmetropole.fr



DIALOGUE CITOYEN

Rezé demain ? La ville sera forcément nature !



Rezé est engagée dans la transition écologique. Dernière réalisation en date : la cour végétalisée de l'école Pauline-Roland. Moins de bitume, plus de nature et donc plus de fraîcheur et de biodiversité. Arbres et arbustes seront plantés cet automne.

Comment vivrons-nous ensemble demain dans nos villes ? La question était au cœur du grand débat initié par Nantes Métropole auquel la Ville a aussi pris part. En juillet, elle a remis son cahier d'acteur : « Rezé : une ville-nature accueillante ». Extraits.

Face aux impératifs écologiques, aux mutations économiques et aux urgences sociales, nous devons repenser notre manière de vivre nos villes, d'y travailler, de consommer, de produire, d'habiter, de nous déplacer. C'est pourquoi la Métropole a ouvert du 6 mars au 9 juillet un grand débat « Fabrique de nos villes. Ensemble, inventons la vie de demain ». Au total, 30 000 participants y ont pris part de différentes façons : en ligne sur la plateforme web dédiée, lors d'ateliers, d'auditions, de balades ou via un cahier d'acteur. C'est ce qu'a fait la municipalité afin de partager son ambition pour Rezé demain : « une ville-nature accueillante ». En voici les grandes lignes.

QUELLE AMBITION POUR REZÉ ?

Seconde ville la plus dense de la métropole, Rezé est aussi la ville qui y concentre le plus fort taux d'îlots de chaleur (source : Auran, 2019). L'enjeu : faire de Rezé une « ville-nature » du 21^e siècle ancrée dans son histoire, accueillante et engagée dans la transition écologique.

COMMENT LA VILLE PEUT-ELLE ÊTRE « NATURE, ACCUEILLANTE ET ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE » ?

Selon les élus rezéens, il s'agit d'adapter la ville au réchauffement climatique tout en ne laissant personne au bord du chemin. Les villes doivent se renouveler sur elles-mêmes afin de

garantir à toutes et tous le droit de se loger, en accompagnant toutes les personnes, celles qui vivent dans des logements temporaires comme celles qui souhaitent vivre dans des tiny houses (minimaïsons mobiles), en habitat participatif, ou encore celles qui désirent changer d'habitat car leur logement est devenu trop grand. Sans compter que tout doit être mis en œuvre pour limiter les impacts carbone.

LA VILLE PEUT-ELLE ENCORE SE DENSIFIER ? ET SI OUI, COMMENT ?

Dans sa vision de « ville-nature », la municipalité considère que la ville peut accueillir une densification urbaine maîtrisée pour répondre aux enjeux de transitions sociale et

écologique, et limiter les impacts sur les ressources. Mais, cela ne peut s'envisager que sous plusieurs conditions.

En premier lieu, les élus rezéens émettent des réserves sur les dynamiques de métropolisation et de mise en concurrence des territoires visant à concentrer toujours plus les activités. La municipalité plaide pour le déploiement d'une alliance des territoires et une meilleure répartition des hommes et des activités.

Deuxièmement, les villes peuvent se densifier mais à condition qu'elles préservent une qualité de vie. La « ville du quart d'heure » dans laquelle on peut se déplacer facilement, à pied, à vélo, en transport en commun, pour aller à la boulangerie, à l'école, tout en croisant ses voisins est un modèle à préserver. À Rezé, la présence de sept quartiers avec des « cœurs » où l'on trouve différents services est une vraie chance.

Troisièmement, on n'habite plus – et on ne peut plus habiter – la ville aujourd'hui comme on l'habitait hier. Les modes de vie changent. Par exemple, la décohabitation ne cesse d'augmenter : les personnes qui vivent dans un même foyer se séparent, à la suite d'une rupture, d'une mutation professionnelle, au départ des enfants... La moitié des demandes de nouveaux logements en est la conséquence. En même temps, le fait de construire des bâtiments et

La suite ?

Un rapport final sera produit à l'automne sur la base de l'ensemble des contributions au grand débat. Sa rédaction est supervisée par le comité citoyen jouant les tiers-garants. Remis aux élus métropolitains, ce rapport guidera leurs actions. Les préconisations seront également portées à la connaissance du grand public. Au printemps 2024, des décisions engageant l'avenir de la métropole seront prises par les élus.

INFOS – grand-debat-metropole.nantes.fr

d'artificialiser le sol pour des parkings a des impacts écologiques dans une ville qui sera de plus en plus chaude. Les élus rezéens estiment qu'il est indispensable de mettre au débat la taille des logements, la mutualisation des espaces intérieurs et extérieurs, ainsi que les places de parking.

S'ENGAGER AUSSI DANS UNE QUALITÉ VÉGÉTALE

Oui, une densification maîtrisée de la ville est possible, si l'on a une approche de ville-nature. En d'autres termes, elle ne peut s'envisager qu'avec une densification des espaces végétalisés. Il s'agit de préserver l'habitabilité de la ville. Ville et nature pensées ensemble, en mettant le « vivant » au cœur de l'aménagement urbain. Reliefs et sols, eau, climat, faune et flore, etc. sont insuffisamment pris en compte dans les documents réglementaires. Tout comme la finitude des ressources ou encore les impératifs

liés au changement climatique. La municipalité rezéenne plaide pour prendre en compte ces éléments dans l'aménagement de la ville, et les imposer aux porteurs de projets immobiliers. Elle passe même de l'idée à la réalité puisque c'est le fondement du protocole paysager urbain et environnemental que les élus ont voté en conseil municipal en 2020. La Ville de Rezé expérimente aussi, avec un groupe de chercheurs acousticiens de l'université Gustave-Eiffel, un travail sur la qualité sonore de la ville. Car une ville-nature, c'est la prise en compte du sol, du sous-sol, de l'air, des sons, de l'eau, du végétal, de la faune, de l'homme... Ce sont les conditions requises pour que la ville soit vivable, avec ses espaces de rafraîchissement et de ressourcement, qui sont autant de lieux de rencontres sociales et de convivialité. La création d'un parc doit pouvoir prétendre à un même niveau d'investissement qu'un équipement public. Dans ces conditions, alors, il sera possible de fabriquer la ville-nature de demain qui se conçoit aujourd'hui.

Cahier d'acteur accessible dans son intégralité sur le site web de la Ville.

INFOS – reze.fr (rubrique Actualités)



La ville-nature ne peut s'envisager qu'avec une densification des espaces végétalisés et une meilleure prise en compte du milieu. Photo : les jardins des Trois-Moulins.

FACILE À LIRE
Nantes Métropole a posé une question : comment vivre demain pour que personne ne manque de rien et pour prendre soin de la planète ? Les élus de Rezé ont répondu à la question. Ils veulent que Rezé soit une ville-nature et accueillante.

BILAN MI-MANDAT

Trois ans d'actions pour et avec les Rezéennes et les Rezéens

D'octobre à décembre, la maire et son équipe iront à la rencontre des habitantes et des habitants de tous les quartiers lors de réunions publiques. L'objectif : réaliser un point d'étape, à mi-mandat.

Depuis trois ans, l'équipe municipale est à la manœuvre pour réaliser les actions énoncées dans son projet de mandat. L'ambition : faire de Rezé une ville solidaire, écologique et émancipatrice. À partir du mois d'octobre, les élus de la majorité municipale iront au-devant des habitantes et des habitants dans chaque quartier pour dresser un premier bilan de leurs actions et discuter avec les citoyennes et les citoyens. Ces temps permettront de revenir sur les réalisations déjà menées et les grands projets lancés par l'équipe municipale. Un point d'étape à retrouver également dans le supplément joint à ce numéro.



Agnès Bourgeais, maire de Rezé, invite les habitantes et habitants pour un point d'étape, à mi-mandat.

7 QUARTIERS, 7 RÉUNIONS PUBLIQUES

- Hôtel de ville : jeudi 12 octobre, centre socioculturel Loire-et-Seil
- La Houssais : vendredi 20 octobre, Château de la Classerie
- Château : mardi 7 novembre, salle du Seil
- Pont-Rousseau : vendredi 10 novembre, salle Jean-Jaurès
- La Blordière : jeudi 16 novembre, centre socioculturel Jaunais-Blordière
- Ragon : jeudi 7 décembre, centre socioculturel Ragon
- Trememoult-les Isles : jeudi 14 décembre, Maison des Isles

De 18h30 à 20h30. Entrée libre.

UN SUPPLÉMENT

Découvrez le bilan mi-mandat dans le supplément joint au Rezé Mensuel.

INFOS – dialogue citoyen, 02 40 84 42 44, jeparticipe.reze.fr ; reze.fr (rubrique La Ville/Projet du mandat)

jeparticipe.reze.fr

JEUNESSE

Vie affective et sexuelle des 13-25 ans : et si on en parlait ?

Parce que la vie affective et sexuelle ne doit pas être un sujet tabou chez les 13-25 ans, le service municipal jeunesse et citoyenneté investira à nouveau cette année le parc Paul-Allain le 18 octobre.

Contraception, avortement, maladies sexuellement transmissibles, dépistage, accès aux soins, discriminations, violences... Des sujets pas toujours faciles à aborder quand on est ado ou jeune adulte. Pour permettre aux Rezéennes et Rezéens âgés de 13 à 25 ans de se renseigner et de s'exprimer librement, la Ville, en lien avec des acteurs associatifs,

propose des animations autour de la vie sexuelle et affective, mercredi 18 octobre, dans le parc Paul-Allain. Toutes les questions sont permises ! De nombreux professionnels seront présents pour y répondre. Dans la matinée, plusieurs classes de 3^e des collèges publics seront accueillies. Cette action s'inscrit dans le cadre des feuilles de route égalité

femmes-hommes votées au conseil municipal en novembre 2022 et santé adoptées fin septembre.

Mercredi 18 octobre de 9h à 16h. Parc Paul-Allain.

INFOS – 02 40 13 44 25, info-jeunesse@mairie-reze.fr, reze.fr (rubrique Actualités)

SENIORS

S'informer sur les Ehpad

C'est quoi une résidence-services pour seniors ? Comment vit-on dans un Ehpad ? En octobre, la Ville ouvre un nouveau cycle d'ateliers sur l'entrée et le quotidien des personnes dans ces établissements.

Où allez-vous vivre quand vous aurez 70, 80, 90, 100 ans ? « Depuis un an, nous interpellons les Rezéennes et Rezéens autour de cette question, explique Philippe Audubert, adjoint en charge des personnes âgées et de la santé. Pour que chacun puisse anticiper et faire ses propres choix. Car le grand âge, ça se prépare. » La Ville a initié une série d'ateliers. D'abord autour de l'adaptation du logement, ensuite autour de l'habitat partagé, et à partir d'octobre autour de l'entrée et la vie en établissement.

CONFÉRENCE, PORTES OUVERTES

Rezé compte sept établissements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), six résidences-services et un domicile-services. « Un grand nombre ouvriront leurs portes aux habitants la première quinzaine d'octobre pour répondre à toutes leurs questions et déconstruire les idées reçues », explique l' élu. À ne pas manquer également : une conférence sur la vie en Ehpad (le 03/10) et une table-ronde pour vous aider à bien choisir votre établissement en fonction de vos besoins (le 19/10).



Pour découvrir la résidence Les Bords de Sèvre, rendez-vous le 3 octobre.

HISTOIRES DE VIE

À partir d'octobre, une dizaine d'habitants volontaires, accompagnés par l'association Globe Conteur, iront à la rencontre de seniors pour recueillir témoignages et histoires en lien avec l'habitat. « Entrée en Ehpad, déménagement, découverte d'une nouvelle façon d'habiter... ils ont dans leur vécu des expériences qui peuvent servir aux autres », souligne l' élu. Les histoires recueillies seront restituées lors d'un temps fort organisé au premier trimestre 2024. « Il sera le point d'orgue de tous les ateliers proposés depuis 2022 autour du parcours résidentiel seniors. »

INFOS – Service autonomie et inclusion : 02 51 72 71 20 ; reze.fr (rubrique Actualités). À découvrir aussi sur reze.fr : une vidéo présentant la vie en Ehpad

PAROLE À L'ÉLU

PHILIPPE AUDUBERT, adjoint en charge des personnes âgées et de la santé



« Aménager son domicile pour pouvoir y rester le plus longtemps possible, se recréer un autre chez-soi ailleurs : il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises solutions pour les seniors arrivant au grand âge. Chacun doit pouvoir choisir l'habitat qui lui correspond. »



FACILE À LIRE

La Ville de Rezé veut aider les personnes de plus de 60 ans et leurs familles à réfléchir à leur logement quand elles seront plus vieilles. En octobre, la Ville va leur donner des informations sur les maisons de retraite et les résidences.

Rendez-vous

Conférence « Habiter en Ehpad : aussi un choix. Pourquoi pas ? »

- Mardi 3 octobre à 14h30, résidence Les Bords de Sèvre

Journées portes ouvertes

- Mardi 3 octobre de 11h à 17h, résidence Les Bords de Sèvre (Ehpad)
- Mercredi 4 octobre de 11h à 17h, résidence Saint-Paul (Ehpad)
- Jeudi 5 octobre de 11h à 17h, résidence-services Les Acacias
- Mardi 10 octobre de 11h à 17h, résidence les Jardins du Vert-Praud (Ehpad)
- Mercredi 11 octobre de 11h à 17h, résidence La Houssais (Ehpad)
- Jeudi 12 octobre de 15h à 17h, résidences Mauperthuis et Alexandre-Plancher (Ehpad)
- Mercredi 18 octobre de 15h à 18h, domicile-services Voisin'âge

Table-ronde « Choisir mon établissement pour bien y vivre »

- Jeudi 19 octobre à 15h, Maison des Isles

L'accès à ces rendez-vous est gratuit.



CÉRÉMONIE

La salle des mariages va être réaménagée pour accueillir également les cérémonies funéraires civiles.

Obsèques civiles : une salle pour se recueillir

Parce que les habitants aspirent de plus en plus à des cérémonies d'obsèques en dehors des lieux de culte, la Ville met à disposition une salle de recueillement laïque au sein de l'hôtel de ville. Un espace accessible dès mi-octobre pour permettre aux familles de dire au revoir à leur défunt.



FACILE À LIRE

Pour les obsèques, la Ville propose aux familles qui ne veulent pas de cérémonies à l'église de s'installer dans la salle des mariages pour dire au revoir à une personne décédée.

Les mœurs et les croyances évoluent. Nos pratiques au moment de faire nos adieux à un proche aussi. Les obsèques sont de moins en moins célébrées au sein des lieux de culte. « Car beaucoup de familles ne souhaitent pas intégrer d'aspects religieux à la cérémonie », explique Loïc Chusseau, premier adjoint en charge des formalités administratives et des affaires juridiques. Elles se réunissent la plupart du temps dans l'enceinte des cimetières, dans des conditions météorologiques pas toujours favorables. »

« SALLE DES CÉRÉMONIES »

D'autres possibilités existent, pour certaines méconnues : « Dans les locaux des opérateurs funéraires parfois ou dans des salles municipales

que nous mettons à disposition des familles. Mais, elles sont peu disponibles car déjà très utilisées par les associations et ne sont pas adaptées au recueillement », pointe l'élue. C'est pourquoi la Ville a décidé, à titre expérimental, d'utiliser la salle des mariages pour les cérémonies funéraires civiles : « Un espace la plupart du temps inoccupé que nous allons renommer Salle des cérémonies ». Des aménagements seront réalisés (dont un écran pour diffuser photos et vidéos) et un règlement intérieur sera établi. Le cercueil pourra être présent si les familles le souhaitent. La salle sera mise à disposition uniquement en semaine (sauf en cas de mariage) à partir de mi-octobre. Y sont éligibles : les proches d'une personne inhumée dans l'un des cimetières rezéens.

PAROLE À L'ÉLU

LOÏC CHUSSEAU,
premier adjoint
en charge des
formalités
administratives
et des affaires
juridiques



« Ce qui a trait au funéraire ne doit pas être un sujet tabou. Plus on en parle, plus on fait avancer la réflexion sur les pratiques et les attentes des citoyens. C'est pourquoi la Ville s'est emparée de ce sujet depuis plusieurs années, en y associant notamment les amicales laïques. En ligne de mire : la création d'un lieu de recueillement pour les cérémonies funéraires civiles. Une première réponse est apportée avec une salle en expérimentation au sein de l'hôtel de ville. La réflexion se poursuit autour d'une solution pérenne. »

AUTRES ESPACES À L'ÉTUDE

« Il s'agit d'une solution provisoire pour répondre dans l'immédiat aux besoins des familles », poursuit Loïc Chusseau. Dans un même temps, la Ville a pris part de façon active à la démarche de dialogue citoyen sur les obsèques civiles, initiée par Nantes Métropole et la Ville de Nantes au printemps dernier. « Un travail riche a été fourni, notamment par les habitants ayant participé à

l'atelier citoyen. Il vient nourrir la réflexion déjà engagée par la Ville sur le sujet en lien avec les amicales laïques. Notre souhait : mutualiser un équipement dédié aux cérémonies funéraires civiles avec des communes du Sud-Loire. » Une étude est également en cours pour créer un abri ouvert dans le cimetière de la Classerie.

INFOS – reze.fr (rubriques Actualités et Pratique/État-civil et citoyenneté)

Ils militent pour une salle dédiée

Florence Lacaze,
secrétaire générale
de la ligue de l'enseignement
de Loire-Atlantique (FAL 44)

« Depuis plusieurs années avec les amicales laïques, nous interpellons les collectivités sur la nécessité de disposer de salles dédiées aux funérailles civiles. Car une sépulture doit pouvoir être proposée dans les mêmes conditions que pour des croyants, c'est-à-dire bénéficier d'un lieu de recueillement digne et adapté aux derniers hommages. Les municipalités ont tout intérêt à se saisir de ce sujet, comme l'a fait Rezé. Nous continuerons à être partie prenante dans la réflexion engagée par la Ville. »

Paul Rose, Rezéen ayant participé à l'atelier citoyen
« Obsèques civiles, parlons-en »

« Disposer d'un lieu pour célébrer les cérémonies d'obsèques civiles est une première marche indispensable. Cette question a été au centre de nos échanges au sein de l'atelier citoyen. Dès la première rencontre, l'idée d'utiliser les salles servant aux cérémonies dans les mairies a été formulée. Car elles incitent au recueillement et répondent au besoin d'avoir un lieu proche et digne. Sans devoir construire un bâtiment coûteux. L'expérimentation lancée à Rezé est une avancée et fera peut-être école auprès d'autres communes. »

Toussaint : services en plus dans les cimetières

À la Toussaint, les visiteurs sont nombreux dans les cimetières. Pour favoriser l'accueil du public, le recueillement et sécuriser les déplacements dans les allées, la circulation des véhicules sera interdite dans l'enceinte des trois cimetières rezéens à partir du samedi 28 octobre à 8h jusqu'au jeudi 2 novembre à 8h (excepté les convois funéraires). Au cimetière de la Classerie, des chariots seront à disposition pour transporter fleurs et jardinières (prévoir une pièce de 2€). Les visiteurs ayant des problèmes de motricité pourront utiliser des véhicules électriques conduits par des chauffeurs de l'association d'insertion par l'emploi Oser-Forêt vivante. Tous ces services sont accessibles gratuitement mardi 31 octobre et mercredi 1^{er} novembre, de 9h à 17h. Les cimetières rezéens de la Classerie, Saint-Paul et Saint-Pierre sont ouverts tous les jours, de 8h à 18h du 1^{er} octobre au 31 mars (de 8h à 19h du 1^{er} avril au 30 septembre).





Succès au rendez-vous cet été pour la Guinguette à Léon !

LA BLORDIÈRE



La bande-son de Léon, c'était tout bon !



Cet été, une guinguette a égayé le chemin Bleu, fruit d'un élan collectif soutenu par une enveloppe de quartier remportée avec 1 157 votes !

Rock, jazz manouche, musique irlandaise, folk, DJ... Les talents locaux, nombreux et variés, ont animé les bords de Sèvre, durant plusieurs week-ends cet été. Sur le parking du chemin Bleu, des tables, des chaises multicolores, une estrade, des guirlandes et un stand buvette-petite restauration à prix modiques : « On n'est pas là pour faire des bénéfices ! », confient les membres de l'association La guinguette à Léon.

Le succès est évident, avec des centaines de visiteurs chaque week-end : « On peut pique-niquer, jouer à la pétanque, au palet, au Mölkky, s'initier aux échecs... Il y a des animations pour les enfants... Toutes les propositions sont bienvenues. » Les bonnes volontés aussi, car il faut chaque week-end pas moins de 25 à 30 personnes pour tout installer, assurer le service puis le démontage, dans la bonne humeur, mais aussi pour préparer la prochaine saison ! « Et on a la chance d'avoir l'appui du centre socioculturel Jaunais-Blordière pour toute cette logistique et le prêt de matériel », explique François, membre du collectif.

PROJET PLÉBISCITÉ PAR LES HABITANTS

Au tout début de l'aventure de la Guinguette à Léon, fin 2022, trois voisins lancent une idée : « Si on créait un lieu pour se retrouver et boire un coup en fin de semaine pendant l'été, quand le Petit Café voisin est fermé ? » S'ensuit un appel à volontaires qui reçoit très vite une quarantaine de réponses : des anciens de la Fête du quai Léon-Sécher, des nouveaux arrivants, des jeunes, des seniors... C'est parti ! Lors d'une première réunion en décembre, chacun apporte ses idées, ses envies et ses savoir-faire. Lorsque l'appel à projets pour les enveloppes de quartier est lancé par la Ville en janvier, il n'y a plus qu'à remplir le dossier. La guinguette est déjà sur les rails et obtient haut la main le plus

grand nombre de suffrages de la ville (1 157 jetons sur 6 546)... et une enveloppe de 5 000€ : « Cela nous a permis d'acheter un réfrigérateur, quelques chiliennes, et de préparer une programmation en rémunérant les intervenants. »

En mai, l'association La guinguette à Léon est créée. « Le nom a été choisi par vote des habitants. Toutes les décisions sont communes, il n'y a pas de chef », explique François. Pas même Léon ?

La guinguette a fonctionné du 17 juin au 9 juillet et du 26 août au 3 septembre, le samedi de 16h à 22h et le dimanche de 15h à 20h.

INFOS – guinguette.a.leon@gmail.com, page Facebook

Votez pour les projets rezéens sur le site web du Département

La guinguette à Léon a également déposé un dossier pour participer au budget participatif du Conseil départemental. Elle espère décrocher la timbale pour acheter du mobilier afin de pérenniser la guinguette sur site et la transformer en tiers-lieu ! Si vous voulez soutenir ce projet, et d'autres projets rezéens, vous pourrez voter « pour » sur le site du Département du 9 octobre au 13 novembre.

INFOS – participer.loire-atlantique.fr

TRENTEMOUT-LES ISLES



Que faire (ou pas) quand les enfants se disputent ?



Coralie Garnier, accompagnatrice en éducation positive, intervient les 17 et 21 octobre au CSC Loire-et-Seil pour aider les parents à faire face aux disputes entre enfants.

De l'échange verbal vif au crêpage de chignon, dans la fratrie ou entre copains, les relations ne sont pas toujours au beau fixe. En ce cas, quelle est la place de l'adulte, et de quelle manière peut-il intervenir ? Pour aider les grands à gérer les conflits des petits, le centre socioculturel (CSC) Loire-et-Seil organise une petite formation animée par Coralie Garnier : « Maman de quatre enfants âgés de 9 à 20 ans, j'ai, grâce à eux, pas mal avancé sur le chemin de la parentalité positive, jusqu'à me professionnaliser. Il ne s'agit pas de laxisme, simplement d'apprendre à écouter, poser des limites, s'écouter aussi soi-même, et, souvent, remettre en question des idées reçues. »

CONFÉRENCE ET ATELIER

Pour cela, Coralie propose des formations en ligne, mais, mardi 17 octobre, de 19h

à 20h30, elle sera présente pour animer une conférence « Conflits entre enfants », préalable à l'atelier du samedi 21 octobre de 10h à 12h30 au CSC, suivi de deux séances en distanciel. « Il s'agit d'évoluer dans notre posture en tant qu'adulte. Quand on dit seulement aux enfants d'arrêter de se disputer, on ne passe qu'une partie du message. Si on se met à crier à son tour, si on punit, si on joue les arbitres, on n'enseigne rien et on ne met pas fin à la colère, bien au contraire, on y ajoute de la rancœur. Saisissons plutôt les disputes comme des opportunités pour les aider à acquérir des compétences qui les aideront à faire face aux futurs conflits. »

Gratuit. Inscription obligatoire au CSC Loire-et-Seil, 02 40 84 45 50.

INFOS – les6doigtsdelamain.com

LA HOUSSAIS



Une fresque pour « s'affranchir des murs »

Le mur séparant la ville palestinienne d'Abus Dis et Jérusalem a inspiré une création artistique à des élèves du collège Petite-Lande.

Les liens forts qui unissent Rezé et la ville palestinienne d'Abu Dis sont désormais visibles au sein du collège Petite-Lande. Des élèves de 3^e y ont réalisé une fresque disant leurs espoirs pour les jeunes Palestiniens, qui vivent dans des conditions ardues, séparés de Jérusalem par un mur difficilement franchissable. « Nos élèves ont été choqués par l'enfermement, les check points israéliens, les autorisations nécessaires pour passer le mur », relate Nathalie Guénégo, une des cinq enseignantes impliquées dans le projet. Deux classes ont étudié le conflit israélo-palestinien en cours et échangé avec des membres de l'association Les Amis d'Abus Dis. Une partie des élèves a correspondu avec des collégiens palestiniens vivant dans la bande de Gaza. Avec le concours du street artiste rezéen Jinks Kunst, d'autres ont créé la fresque, intitulée « S'affranchir des murs : un monde rêvé, un monde meilleur ». Sur un support en bois rappelant le mur élevé par Israël, leurs dessins au pochoir évoquent la paix, la place des femmes, l'accès à l'eau et les moyens rêvés pour un jour dépasser ce mur.



Ces jeunes disent leur solidarité aux collégiens palestiniens en créant un mur de dessins.

RAGON

Le théâtre pour parler du handicap



L'association La vie normale réunit sur scène des personnes en situation de handicap et des aidants pour sensibiliser le public à leur quotidien, à la vie normale...



Céline Martin, Alain-Pierre Diaz et Mireille Maugin militent pour une société plus inclusive.

Elles et ils sont parents de jeunes en situation de handicap et unissent leurs forces pour informer et faire bouger le regard sur le handicap par la création artistique. Leur première pièce, *La vie normale*, également le nom de leur association, a été créée en 2022. La metteuse en scène rezéenne professionnelle Annaïck Domergue les a accompagnés sur l'écriture de la pièce, qui retranscrit fidèlement l'ascenseur émotionnel, entre rires et larmes, que traversent au quotidien les familles. Quatre représentations ont été données, au théâtre municipal, au festival Tissé Métisse à la Cité des congrès de Nantes, et au festival Handiclap. « À chaque fois, les gens étaient enjoués et touchés. Ils ont pris conscience de ce que vivent les familles et les personnes en situation de handicap », rapporte Mireille Maugin, une maman, montée pour la première fois sur les planches. Une des particularités du projet est d'associer dans la création, et sur scène, des jeunes en situation de handicap et des aidants. Raphaël Marcimain, autiste et malvoyant,

a ainsi composé la musique et des chansons de la pièce. « Nous militons pour une société totalement inclusive, en particulier dans le milieu culturel », souligne Alain-Pierre Diaz, le président de l'association. Laquelle cherche pour ses prochains spectacles des comédiens, personnes handicapées et aidants, ainsi que des mécènes sensibles à sa démarche.

INFOS – lavienormale.asso@gmail.com

LA HOUSSAIS



Des cafés-rencontres pour les victimes d'AVC

La journée mondiale de l'AVC se déroule le 29 octobre. L'association France AVC 44 propose aux victimes et à leurs proches des moments d'échange, tous les deux mois au château de la Classerie.

Brutal et inattendu, l'AVC (accident vasculaire cérébral) laisse souvent ses victimes et leurs proches désemparés. L'association France AVC 44 mène en Loire-Atlantique des actions pour soutenir malades et aidants dans cette épreuve et dans la reconstruction. Ses bénévoles, parmi lesquels des victimes d'AVC et des soignants, proposent des rendez-vous réguliers pour libérer la parole et avancer dans l'après. Tous les derniers samedis matin du mois, en alternance à Rezé (au château de la Classerie) et à Saint-Herblain, un café-rencontre permet aux malades de discuter. Des professionnels

sont régulièrement présents, comme une coach sportive lors du prochain rendez-vous rezéen le 25 novembre. Nouveauté de cette rentrée, les aidants pourront se retrouver au même moment pour confronter leurs réalités et leurs besoins. France AVC 44 mène également des actions de prévention sur les comportements à risque (tabac, sédentarité, surpoids, alcool), y compris dans les lycées. Car contrairement aux idées reçues, l'AVC, première cause de mortalité chez la femme, peut frapper à tout âge.

INFOS – 06 82 62 25 49, franceavc44@gmail.com

LA HOUSSAIS



Manon, championne de France de tir à l'arc

À 34 ans, Manon Bérengier a remporté son 3^e titre de championne de France de tir à l'arc adapté cette année.

Manon Bérengier a découvert le tir à l'arc par hasard à l'adolescence et ne l'a plus lâché depuis une quinzaine d'années. Elle s'entraîne une fois par semaine avec l'Élan sport adapté. L'Élan bénéficie des infrastructures et des compétences des entraîneurs du club Les Archers de Vertou, qui a un créneau pour les personnes en situation de handicap. « Le tir à l'arc me détend, me concentre, alors qu'à la course, je me défoule », précise Manon Bérengier. Car en plus

du tir à l'arc, elle pratique l'athlétisme, la sophrologie, la musique et travaille à temps plein à l'Esat du Landas.

« Le sport adapté lui a fait beaucoup de bien pour son développement personnel, sa place sociale, confirment ses parents. Elle dit souvent qu'elle ne sait ni lire, ni écrire mais qu'elle sait faire des choses que d'autres ne savent pas faire. » Et pour cause, elle est invaincue depuis trois ans aux championnats de France de tir à l'arc adapté. Une aventure qu'elle partage toujours avec sa grande sœur. « Sur le podium, il y a la médaille et La Marseillaise », explique Manon Bérengier, un grand sourire aux lèvres. Rendez-vous l'année prochaine pour un 4^e titre ?



Manon Bérengier, invaincue depuis trois ans aux championnats de France.

CHÂTEAU

Décrochez un job près de chez vous



L'ATDEC, Maison de l'emploi organise un jobdating jeudi 5 octobre.

À la clé : plus d'une centaine de postes dans différents secteurs d'activité.

Près de trente entreprises qui recrutent seront présentes à Rezé le 5 octobre. Soit au total plus d'une centaine de postes à pourvoir dans différents secteurs : santé, grand âge, transport, industrie, maraîchage, sport et animation, tertiaire, grande distribution, sécurité, métiers de l'engagement. « Durant une demi-journée, les candidats pourront découvrir des entreprises et des métiers, notamment au travers d'outils ludiques, tester leurs compétences et postuler à des emplois proches de chez eux :

à Rezé ou en Sud-Loire », explique Nathalie Milin, responsable de projet à la Maison de l'emploi. Les visiteurs seront accueillis et guidés de façon personnalisée. Avec, en prime, des conseils pour mettre toutes les chances de leur côté.

Jeudi 5 octobre de 13h30 à 17h. Gymnase Château-Nord. Entrée libre. Venir avec son CV.

INFOS – Maison de l'emploi Rezé Pont-Rousseau : 02 51 70 32 17, accueil-sud@atdec.org

DISCUTEZ AVEC VOTRE ÉLU DE QUARTIER

Chaque habitant peut rencontrer son élu de quartier et lui faire part d'informations lors de permanences organisées chaque mois. Il est recommandé de prendre rendez-vous en amont auprès du secrétariat des élus.

• **Château** : Annie Hervouet, mardis 3, 10, 17, 31 octobre et 7, 14 novembre, de 9h30 à 10h30, local des médiateurs (place François-Mitterrand).

• **La Blordière** : Jean-Louis Gaglione, samedis 7 octobre et 18 novembre, de 10h45 à 11h45, salle de la Noëlle.

• **La Houssais** : Roland Bouyer, samedis 7 octobre et 4 novembre, de 10h30 à 11h30, centre André-Coutant.

• **Pont-Rousseau** : Laurent Le Breton, samedis 7 octobre et 18 novembre, de 10h à 11h, salle Jean-Baptiste-Vigier.

• **Ragon** : Anaïs Gallais, samedi 7 octobre, de 11h à 12h, centre socioculturel Ragon.

• **Rezé-Hôtel de ville** : Didier Quéraud, mercredis 4 octobre et 15 novembre, de 17h à 18h, hôtel de ville.

• **Trentemoult-les Isles** : Benjamin Gelluseau, samedis 7 octobre et 18 novembre, de 11h à 12h, Maison des Isles.

INFOS – Secrétariat des élus, 02 40 84 43 47

SORTIR À REZÉ DU 01/10 AU 10/11



NOTRE COUP DE CŒUR

La Nuit de l'horreur au cinéma Saint-Paul

Préparez-vous à frissonner le 21 octobre. Car ce n'est pas un, ni deux, mais trois films d'horreur qui seront diffusés à la suite au cinéma Saint-Paul. Vous n'allez pas fermer l'œil de la nuit !

Que diriez-vous de passer la nuit au cinéma Saint-Paul à regarder des films d'horreur ? C'est la proposition qui vous est faite samedi 21 octobre. « Nous avons appelé cet événement « La Nuit de l'horreur », explique Marie Baldo, directrice du cinéma. L'idée vient de l'équipe pour permettre à des parents avec ados ou à des groupes d'amis de venir passer un moment sympa au Saint-Paul. » Car entre les projections, on pourra papoter, se restaurer et surtout relâcher la pression avant d'attaquer un autre long-métrage ! L'affiche de la nuit ? « Trois films d'horreur soigneusement sélectionnés qui vous donneront la chair de poule, assure la directrice. Leur point

commun à tous : on y voit des monstres qui peuvent prendre de multiples apparences ! Le premier diffusé, Rec, de Paco Plaza (2008), sera projeté au 35 mm. À l'heure du numérique, une expérience unique pour le spectateur. » Suivront : The Thing de John Carpenter (1982), « un classique du genre », et It Follows de David Robert Mitchell (2015), « le plus récent et salué par la critique à sa sortie ». À tous ceux qui auront tenu jusqu'à 3h30 : un petit déjeuner sera offert ! Prêt pour ce marathon de l'épouvante ?

Samedi 21 octobre de 20h30 à 4h. Cinéma Saint-Paul.
Tarifs : 6€ un film, 15€ la nuit. Films projetés en version originale sous-titrée. Interdit aux moins de 12 ans. Rens. 02 40 75 41 91, cinemastpaul.fr

CONCERTS

**VENDREDI 20 OCTOBRE À 20H
KOULDAM / JARDIN / REYMOUR**

[La Soufflerie] Une soirée dédiée aux sonorités synthétiques avec Koudlam de retour sur scène avec sa pop apocalyptique, les clins d'œil 80's du duo Reymour et le rap en friche de Jardin.

La Barakason
Tarifs : de 8€ à 17€

**MARDI 7 NOVEMBRE À 20H
MAKAYA MCCRAVEN**

[La Soufflerie - Jazz en phase] Chef de file incontesté d'une nouvelle vague jazz qui bouscule les étiquettes

et les frontières, le batteur Makaya McCraven donne ses nouvelles lettres de noblesse à l'art du quartet.

L'Auditorium
Tarifs : de 18€ à 28€

DANSE

**JEUDI 19 OCTOBRE À 20H
LAURENT CEBE**

[La Soufflerie - Club 360] Une soirée dans l'orbite du chorégraphe nantais Laurent Cebe, avec le solo MOCHE 04 confié à la danseuse Lucie Collardeau et une performance musicale du duo formé par ses collaborateurs Jonathan Poulet et Théo Vincent.

La Barakason
Gratuit. Sur réservation

THÉÂTRE

**MARDI 10 OCTOBRE À 20H
MERCREDI 11 OCTOBRE À 20H
JEUDI 12 OCTOBRE À 20H**

SPACESONGS

[La Soufflerie] Dans une pièce chorale où se croisent les destins de trois sœurs, l'auteur et metteur en scène Anthony Breurec et le collectif Alambic' imaginent le monde de 2057, après l'effondrement.

L'Auditorium - Tarifs : de 8€ à 16€

JEUNE PUBLIC

**SAMEDI 21 OCTOBRE
À 10H30 ET 16H30
BRIC À BOÎTE**

Dans la boîte rouge de la mezzanine, les bibliothécaires

proposent aux plus jeunes un bric à brac d'histoires, de chansons et de surprises autour d'un thème. Réservé aux 1-4 ans.

Médiathèque Diderot
Gratuit. Sur inscription

**DU 25 OCTOBRE
AU 4 NOVEMBRE
LA FERME
DE GEORGES**

La boîte rouge se transforme en petite ferme avec décors, costumes, accessoires et objets pour jouer. Ramasser les légumes, nourrir les bêtes, tenir le marché... Il y a beaucoup à faire ! Réservé aux 2-6 ans.

Médiathèque Diderot
Entrée libre

CINÉMA

**JEUDI 5 OCTOBRE À 20H30
UN MONDE**

Projection du film de Laura Wandel sur le harcèlement à l'école. Suivie d'un débat sur les violences scolaires et la prévention du harcèlement scolaire en présence de l'Unicef, d'un formateur académique, et de l'association Les mots libres.

Cinéma Saint-Paul - Tarif : 4€

EXPOSITION

**JUSQU'AU 7 JANVIER
C'EST ARRIVÉ PRÈS
DE CHEZ VOUS**

Dix années de recherches archéologiques dans la métropole, avec des découvertes remontant jusqu'à la préhistoire, à découvrir à travers une exposition interactive.

Le Chronographe
Tarifs : de 1,50€ à 3€, gratuit pour les moins de 18 ans

SPORTS

**1^{ER} OCTOBRE À 16H
(ASBR/IVRY)**

**15 OCTOBRE À 16H
(ASBR/POUZAUGES)**

**29 OCTOBRE À 16H
(ASBR/RENNES)**

HAND

Matches de l'ASBR Hand (Nationale 1).

Gymnase Évelyne-Créteil

**14 OCTOBRE À 20H
(CSP NANTES/LE HAVRE)**

**4 NOVEMBRE À 20H
(CSP NANTES/SCEAUX)**

BASKET

Matches des Déferlantes (Nationale féminine 1).

Gymnase Arthur-Dugast

LOISIRS

**SAMEDI 7 OCTOBRE
DE 10H À 12H
SAMEDI 4 NOVEMBRE
DE 10H À 12H**

**ATELIERS
AU JARDIVERSITÉ**

Bénéficiez de conseils pour favoriser la présence des petits animaux et insectes dans votre jardin (le 07/10, dès 7 ans, sur inscription). Découvrez le fonctionnement du compostage et du lombricompostage (le 04/11, tout public, accès libre en continu).

Jardiversité - Gratuit

**SAMEDI 7 OCTOBRE À 11H
(RE)VISITER
LA MÉDIATHÈQUE**

Accompagné de bibliothécaires, sillonnez tous les espaces de la médiathèque Diderot, jusqu'aux allées les plus secrètes, lors d'une visite.

Médiathèque Diderot
Sur inscription

**MERCREDI 11 OCTOBRE
À 15H**

**JEUX VIDÉO
ET HANDICAP**

La médiathèque reçoit le HumanLab de l'Association pour adultes et jeunes handicapés de Loire-Atlantique, un atelier partagé qui réalise des prototypes pour faciliter le quotidien des personnes handicapées. À tester : des manettes adaptées pour partager un moment de jeu sur grand écran. Dès 9 ans (accompagné d'un adulte). (Lire page 06).

Médiathèque Diderot
Entrée libre

SENIORS

RETRAITÉS : À FOND LA FORME !



Tous les ans début octobre, les seniors sont mis sur le devant de la scène à l'occasion de la Semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Pour l'occasion, l'association Rezé Seniors leur proposera des animations : pièce

de théâtre, conférence historique sur les Roquios, loto, exposition et intervention d'une naturopathe pour vieillir en bonne santé. Le 6 octobre, un spectacle sera proposé en partenariat avec les quatre centres socioculturels. Le centre socioculturel Loire-et-Seil complètera ce programme avec sortie au bowling, déjeuner suivi d'une marche ou de jeux, repas partagé, concert, et conférence gesticulée.

Du 2 au 13 octobre. Programme complet sur reze.fr (rubrique Agenda).

**DIMANCHE 15 OCTOBRE
DE 8H À 18H**

**GRAND MARCHÉ
DU MIN**

Brocante, antiquités, objets de collection, art contemporain, vide-dressing.

Min
Entrée libre

**DU 21 OCTOBRE
AU 6 NOVEMBRE
VACANCES
AU CHRONOGAPHE**

Participez à un atelier d'initiation à la poterie (les 25, 26, 27 et 28 octobre) ou à un atelier sérigraphie (les 2, 3 et 4 novembre).

Le Chronographe
Tarifs : de 2,50€ à 6€

**SAMEDI 21 OCTOBRE
DE 11H À 12H30**

CAFÉ MUSIQUE

Une heure et demie d'échanges et d'écoute. Au programme ce mois-ci : un quiz musiques de films et séries TV.

Réservé aux adultes.
Médiathèque Diderot
Entrée libre

**DU 25 AU 27 OCTOBRE
DE 15H À 17H**

**STAGE DE JEU
DE RÔLE**

Un stage d'immersion pour découvrir le jeu de rôle dans trois univers. Dès 12 ans.

Médiathèque Diderot
Gratuit. Sur inscription



CINÉMA

UN CINÉ EN FAMILLE !

Pendant les vacances scolaires, c'est ciné à la médiathèque Diderot ! Deux nouveaux rendez-vous sont proposés aux familles. Mardi 31 octobre à 15h, place à « La grande séance », ouverte aux plus de 7 ans, pour visionner un film sur grand écran dans la galerie. La projection sera suivie d'une pause goûter. Samedi 4 novembre à 10h30, ce sera « La petite séance », réservée aux 3-6 ans, pour découvrir des courts-métrages dans la boîte rouge. Deux rendez-vous pour faire de vos enfants de futurs cinéphiles !

Mardi 31 octobre à 15h (grande séance dès 7 ans), samedi 4 novembre à 10h30 (petite séance pour les 3-6 ans). Médiathèque Diderot. Gratuit. Sur inscription. Rens. 02 40 04 05 37, mediatheque.reze.fr



Cette double page est dédiée à l'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal.

Retrouvez les tribunes des groupes sur reze.fr

Groupes de la majorité

REZÉ CITOYENNE

Une journée pour mobiliser

Le 17 octobre aura lieu la Journée mondiale du refus de la misère. Chaque année, elle nous rappelle les principes de base, les droits fondamentaux et la nécessité d'agir :

- Pour celles et ceux qui subissent la précarité au quotidien,
- Avec celles et ceux qui accompagnent les personnes les plus défavorisées.

L'action de chacune et chacun est vitale. C'est le fil d'Ariane de la solidarité et de la fraternité qui unit les femmes et les hommes, le dernier recours, la lueur qui permet à ceux qui en ont le plus besoin de reprendre espoir et de garder un pied dans notre société.

À Rezé, nous portons et menons, avec nos partenaires locaux, de nombreux dispositifs afin d'accompagner les personnes les plus en difficulté : résorption des bidonvilles, accompagnement des femmes victimes de violence, logement d'urgence pour les personnes exilées, aides à l'alimentation, à la santé, à l'énergie, à la pratique sportive et culturelle, lutte contre le non-recours... L'action de la Ville de Rezé et de son CCAS répond ainsi aux urgences et besoins sociaux tout en favorisant l'inclusion.

Dans ce combat quotidien, notre collectivité peut aussi compter sur de nombreuses associations qui accueillent et aident sans relâche. Pour autant, cette action se heurte souvent à l'inaction des politiques publiques de l'État, et à un manque de considération et de moyens.

Les associations sont les premières à subir ce désengagement continu. Leurs missions s'exercent dans des conditions de plus en plus difficiles, ne permettant plus de répondre aux besoins croissants auxquels elles doivent faire face.

Lutter contre la pauvreté, c'est avant tout considérer chaque femme et chaque homme avec respect et lui permettre de vivre dignement. Compter sur la charité et les dons des grosses fortunes ne fait ni une politique de solidarité, ni reculer les inégalités sociales. Il est urgent d'engager notre société vers plus de justice sociale et redonner un souffle nouveau à la solidarité nationale.

RezeCitoyenne@mairie-reze.fr – rezecitoyenne.fr

REZÉ À GAUCHE TOUTE !

Mobilisons-nous pour l'eau

L'eau est menacée, en quantité et qualité, par le changement climatique et par son accaparement ou sa pollution par quelques intérêts économiques particuliers, notamment agro-industriels.

Face à cela, des citoyen-nés réagissent, par exemple autour des mégabassines au sud de chez nous. Suite à la mobilisation à Saint-Soline, l'État a tenté de dissoudre les Soulèvements de la Terre, mouvement soutenu par des centaines de milliers de personnes et personnalités, dont la déclaration courageuse de la majorité municipale le 21 juin. Fort heureusement, le Conseil d'État a suspendu cette dissolution pour le moment.

Un convoi de centaines de vélos et tracteurs parti des Deux-Sèvres vers Paris vient de se heurter au refus de l'Agence de l'eau et du gouvernement d'écouter la demande – pourtant très raisonnable – de moratoire. Au contraire, une nouvelle mégabassine est en chantier depuis fin août. Le pouvoir national en place est sourd et aveugle, ignore l'intérêt général et les alertes scientifiques, et oblige à la désobéissance civile. Les accusations ridicules d'écoterrorisme cachent mal la panique du pouvoir et des lobbies.

Nous avons réuni en juin dernier une dizaine d'organisations locales pour commencer à mettre en avant les enjeux du Sud-Loire et organiser ensemble la mobilisation. Des moments d'actions, d'information et d'échange se préparent, nous communiquerons bientôt à leur sujet. Toutes les bonnes volontés pourront se joindre au mouvement, dans une volonté unitaire, non violente et déterminée. Au final, sur l'eau ou sur d'autres enjeux et ressources vitales, l'intérêt général vaincra.

rezeagauchetoute.fr
contact@rezeagauchetoute.fr

BIEN VIVRE À REZÉ

Innover, respecter l'avenir

Onze actions pour la diminution des consommations énergétiques, 3 pour des bâtiments basse consommation, 7 campagnes de sensibilisation, 2 actions pour les énergies renouvelables, 6 pour les déplacements doux, 6 pour la préservation de la faune et de la flore, 4 pour augmenter la présence de la nature, 9 pour préserver le patrimoine naturel, 7 pour un meilleur respect de l'environnement lors de l'entretien des espaces verts. Et 29 actions, parmi les 140 actions adoptées par le conseil municipal en mars 2010, étaient dédiées à la **priorité du deuxième agenda 21 rezéen : la lutte contre les bouleversements climatiques.**

Poussée par les élu-e-s écologistes depuis les années 1980, la majorité municipale a adopté un agenda 21 dès 2002. La qualité de cet agenda 21 a été officiellement reconnue par l'État en 2007.

Rezé a été à la pointe des villes françaises pour le développement durable. Ses services municipaux ont acquis

de véritables expertises en ce domaine et, même si les agents ont changé, cette culture du respect de l'avenir transpire dans beaucoup des actions de la Ville.

Aujourd'hui, **ceci ne suffit plus**. Le développement durable a échoué face aux bouleversements climatiques, à la sixième extinction des espèces ou à la montée des inégalités.

Il est temps que Rezé montre que **la nécessaire décroissance peut être désirable**, qu'on peut diminuer les dépenses tout en inventant **une cité plus solidaire, plus soucieuse du bien-être de chaque personne** : il est urgent de garantir que tou-te-s les Rezéen-ne-s disposent d'un revenu supérieur au seuil de pauvreté, de refuser les opérations immobilières basées sur le profit et non sur l'utilité publique, de cesser d'accorder des dérogations d'ouverture de commerces le dimanche...

Pour respecter l'avenir, il est urgent de collectivement ralentir.

François Nicolas (francois.nicolas@mairie-reze.fr) et Nadine Bihan (nadine.bihan@mairie-reze.fr)

REZÉ VILLE DE PROJETS

Carton ROUGE !

La majorité au conseil municipal a décidé de « changer les règles du jeu » d'attribution des subventions pour les associations sportives amateurs de haut niveau en pleine saison sportive.

Certaines associations sportives amateurs vont voir leurs subventions de haut niveau baisser très fortement.

Cette décision nuit clairement à l'essence même de l'esprit du sport pour tous. De plus, ce n'est pas un signal encourageant envoyé aux bénévoles. Bénévoles si essentiels à la vie de nos associations.

Nous Rezéens, nous savons que toutes les associations sportives amateurs jouent un rôle crucial dans l'animation de notre ville.

Ce changement soudain et brutal dans les règles d'attribution des subventions automatiques va mettre plusieurs de nos associations sportives dans une situation très délicate.

Ce qui est particulièrement inquiétant, c'est le manque de transparence qui entoure cette décision. Nous regrettons

que la majorité municipale ait pris cette décision sans consultation.

Ces subventions sont essentielles pour garantir à chacun la possibilité de pratiquer son sport et de s'épanouir. La décision de la majorité municipale remet en question cet idéal, créant des barrières pour ceux qui aspirent à exceller dans leur sport. Dans ce contexte inflationniste, les associations sportives vont devoir supporter cette double peine.

Ces efforts budgétaires vont à l'encontre d'une politique budgétaire de la ville saine et durable.

En conclusion, nous donnons un carton rouge à la majorité municipale pour avoir pris cette décision qui nuit gravement aux associations sportives amateurs.

Les associations sportives rezéennes sont et doivent rester un des piliers essentiels de notre ville.

Sophia Bennani,
Laurent Le Forestier,
Yannick Louarn

Du nouveau pour les demandes de place en crèche



À compter du 1^{er} janvier 2024, une seule commission d'attribution des places en crèche étudiera les demandes d'accueil. Pour un accueil en septembre 2024, les dossiers devront être déposés entre le 1^{er} novembre 2023 et le 10 mars 2024 auprès de la direction petite enfance. Comment faire sa demande de pré-inscription ? En vous connectant à l'onglet « pré-inscription petite enfance » de votre espace personnel dans l'espace citoyen (espace-citoyens.net.reze). Vous n'avez pas encore de compte ? Vous pouvez le créer via l'onglet « mes démarches » de l'espace citoyen. Autre possibilité, le formulaire de pré-inscription est également à télécharger sur l'espace citoyen ou à récupérer auprès de la direction petite enfance. Les dossiers reçus en dehors de la période du 1^{er} novembre 2023 au 10 mars 2024, pour un accueil en cours d'année, seront placés sur liste complémentaire et étudiés si une place se libère. Seules les personnes pour lesquelles une place a été attribuée seront informées et contactées par la direction petite enfance.

INFOS – 02 51 70 75 50 ou reze.fr (rubrique Pratique/Enfance et Famille/Faire garder son enfant)

Un après-midi festif pour les seniors

Les 5, 6 et 7 décembre, la Ville de Rezé organise une guinguette à destination des seniors. L'occasion de se retrouver pour un après-midi festif avec animation musicale et de partager un goûter. Ce rendez-vous gratuit est ouvert à toutes les Rezéennes et Rezéens âgés de plus de 70 ans. Les habitants qui n'ont jamais participé au repas des seniors ou à la guinguette de Noël peuvent s'y inscrire jusqu'au mercredi 18 octobre en se rendant à l'accueil de l'hôtel de ville ou au centre André-Coutant, munis de leur pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ou bien encore en remplissant le formulaire en ligne sur reze.fr. Les habitués recevront une invitation.

INFOS – reze.fr (rubrique Pratique/Seniors/Participer à la guinguette de Noël)

Point d'accueil écoute jeunes

Tu te sens triste, déprimé(e) ; tu n'arrives plus à parler avec tes parents ; c'est trop dur au collège, au lycée ; tu te poses des questions sur l'amitié, l'amour, ton avenir... Tu peux rencontrer un psychologue. En partenariat avec l'École des parents et des éducateurs, une ou un psychologue est disponible gratuitement et de manière anonyme. Quand ? Les mardis après-midi, deux fois par mois, de 13h à 17h. Comment ? Avec ou sans rendez-vous en appelant le 02 40 35 47 73. Où ? Au 2^e étage du CSC Château, 11, allée Jean-Perrin.

Les Petits Frères des Pauvres recherchent des bénévoles

L'association les Petits Frères des Pauvres, qui lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies, recherche des bénévoles pour faire des visites à domicile. Faute de bénévoles, des Rezéens qui se sont signalés ne peuvent bénéficier de ce lien. Une réunion publique d'information, organisée par l'association, aura lieu vendredi 6 octobre, à 18h30, dans la grande salle de la Classerie.

INFOS – 02 40 68 96 96 ou benevolat.nantes@petitsfreresdespauvres.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DU 20 JUIN 2023 AU 14 JUILLET 2023 : Charlie Counille Enguerrand ; Mélina Boulland ; Nahil Bossé ; Orfeo Charrier ; Théo Kieffer ; Arthur Landreau ; Daphné Gimelli ; Elijah Sejourne ; Waylon Sorin Marie ; Alba Graer ; Emmy Matelama-Bayekoula ; Nathan-Brunel Magnigna ; Louise Mahot ; Ambre Alleaume ; Robin Abad ; Astou Ndiaye.

DU 15 JUILLET 2023 AU 20 AOÛT 2023

: Ibrahim Ahmadi ; Ndeye Samb ; Charlie et Lila Olivaud Désiles ; Jonas Blocaille Gardé ; Kayna Elineau ; Isalys Le Gallo ; Bouchra Ibrahim ; Marceau Lassabe ; Ivann Cardiet ; Capucine Blondel ; Noé Espinach Guibert ; Ethan Vannieuwenhuyze ; Roxanne Charrier ; Jules Lamazerolles ; Cassandra Boju ; Paol Olivier ; Valentine Jacquenot ; Ergas Nteya Nanguiya ; Jean-Gabriel Darras ; Axel Caillaud ; Isaac Chapelot Rachid ; Hazar Celik ; Léon Guitard

Villatte ; Victoria Sobocinski ; Loïca Taochy ; Nassim Ben Haddou ; Lina Dano ; Lisa Lelore ; Hafize Ikra Gönçü ; Jude Le Palabe ; Camilo Abrieta Lesimple ; Isaiah Barouf ; Nathaël Pelletier.

MARIAGES

DU 30 JUIN 2023 AU 22 JUILLET 2023 : Jean Christian Nkogue Eny et Eliane Christine Avome ; Konan Hadjet et Kedjou Beugre ; Mickaël Ardouin et Charlène Dugast ; Ridvan Güler et Yasemin Altundag ; Marc-Henri Broussaudier et Alexandra Bruneau ; Didier Sende Belite et Prisca-Nadège Mirotiga ; Frédéric Simon et Emilie Marichelle.

DU 29 JUILLET 2023 AU 24 AOÛT 2023

: Mansour Bendjelida et Narimane Ammar ; David Quénet et Claire Bellin ; Philippe Scelles et Lydia Aulestia Martinez ; Samuel Bonis et Amina Alo.

DÉCÈS

DU 15 JUIN 2023 AU 22 JUILLET

2023 : Claude Le Thiec, 64 ans ; Gaël Bourdy, 51 ans ; Gabrielle Bourdeau, 88 ans ; Michel Le Roux, 80 ans ; Guy Guinguené, 91 ans ; Elianne Chisseray née Triou, 92 ans ; Raynal Costantini, 69 ans ; Françoise Lefort née Patarin, 98 ans ; Léone Dupond née Gaudin, 98 ans ; Guy Deniaud, 82 ans ; Yves Léauté, 67 ans ; Yves Merceron, 64 ans ; Jean Car, 84 ans ; Yvon Labous, 75 ans ; Jean Jouany, 94 ans ; Chantal Geay née Creno, 74 ans ; Suzanne Boutoleau née Guilbaud, 79 ans ; Mohssine Srhir, 39 ans ; Michel Jacquemin, 77 ans ; Suzanne Roux née Tenaud, 102 ans ; Yves Limousin, 84 ans ; Michelle Raballand née Bureau, 80 ans ; Madeleine Cestau née Vince, 88 ans ; Marie Grimaud née Bertin, 91 ans ; Yannick Lusteau, 71 ans ; Faouzia Djambaé née Ali, 49 ans.

DU 04 JUILLET 2023 AU 23 AOÛT 2023

: Simone Durand née Peschard, 100 ans ; Andrée Denize née Carré, 106 ans ; Stéphanie

Rançon, 50 ans ; Samira Bezdrob née Kamenica, 55 ans ; Nadine Silva Rodrigues née Nerrière, 68 ans ; Anne Gaudin, 54 ans ; Robert Saudrais, 81 ans ; Yves Rousseau, 93 ans ; Guylaine Corignet née Carbonnet, 68 ans ; Dominique Le Gall, 72 ans ; Marie Tregcoat née Rolland, 79 ans ; Alain Thibaud, 84 ans ; Josiane Mandin née Leemann, 84 ans ; Thibaut Venant, 18 ans ; Jean-Luc Fauchard, 71 ans ; Jeannine Leguern née Jan, 88 ans ; Odette Pinard née Zimmer, 89 ans ; Antoine Meuche, 87 ans ; Monique Demé née Quirion, 84 ans ; Michel Loquai, 83 ans ; Fernande Le Sédéric née Lecoq, 88 ans ; Roger Lévêque, 86 ans ; Noëlle Giret née Coutaud, 92 ans ; Robert Caillaud, 89 ans ; Roland Leduc, 62 ans ; Pascal Havez, 65 ans ; Yvette Burlot née Orioux, 95 ans ; Monique Pavia née Lavenue, 87 ans ; Jean Deswarte, 83 ans ; Christiane Créno née Josso, 95 ans ; Annick Geoffroy née Le Poulennec, 94 ans ; Solange Figureau née Sauvaget, 93 ans.

Financer son vélo, même électrique, à un taux de 0% taeg fixe c'est possible.

Au Crédit Mutuel, c'est naturel de s'engager pour faciliter les mobilités plus douces. C'est pourquoi nous proposons une offre de financement, pour toute la famille, qui rend le vélo plus accessible.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un "Crédit Vélo" d'un montant de 2500 € et d'une durée de 36 mois, vous remboursez 35 mensualités de 69,45 € et une dernière de 69,25 €. Taux annuel effectif global (TAEG) fixe de 0% (taux débiteur fixe : 0,14%). Montant total dû par l'emprunteur : 2500 €. Pas de frais de dossier. Le montant des mensualités indiquées ci-dessus ne comprend pas l'assurance facultative proposée habituellement : assurance Décès, Perte Totale et Irreversible d'Autonomie, Incapacité de Travail et Invalidité Permanente, calculée sur le capital restant dû, avec un montant de 1^{er} cotisation mensuelle de 2,91 € et un montant total sur la durée du crédit de 53,79 € et un taux annuel effectif de l'assurance (TAE) de 1,40%.

Crédit Mutuel

(1) Conditions au 01/06/2023. (2) Les intérêts sont pris en charge par la Banque. OFFRE DE CRÉDIT AFFECTÉ SOUMISE À CONDITIONS, jusqu'à 6 000 € et valable jusqu'au 31/12/2024. Pour les particuliers. Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse de Crédit Mutuel. Délai de rétractation : 14 jours. Voir conditions détaillées en Caisse de Crédit Mutuel proposant cette offre et sur www.creditmutuel.fr. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67193 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758.

LEROY MERLIN REZÉ
Bricolage - Construction - Décoration - Jardinage

NANTES REZÉ

- Installation avec + de 100 artisans
- Reprise des marchandises
- Livraison
- Accueil de tous nos professionnels
- Retrait 2h • Click'n collect
- Location LOXAM

Zone Atout Sud
5 rue Ordronneau - Nantes Rezé
Tél. 02 51 70 77 77 - Fax 02 40 84 12 41

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h
Dimanche de 9h à 18h sans interruption

www.leroymerlin.fr/nantes

Rezé

+ propre + écologique et tellement tendance !

À la piscine Victor-Jara, le bonnet de bain est obligatoire dès six mois

- MOINS DE CONSOMMATION D'EAU
- MOINS DE TRAITEMENT
- MOINS DE CHEVEUX FLOTTANTS

reze.fr



Votre réseau
immobilier

REZÉ - NANTES SUD

62 rue de la Commune de 1871 • 44400 REZÉ



Achat Vente Location Gestion Syndic Immo Neuf Entreprise



Tél. 02 40 32 88 20
www.reze-immobilier.com



Lydie MORILLEAU & Julien PREAU
AU SERVICE DE VOTRE PROJET IMMOBILIER

UNE DE VOS CONNAISSANCES
SOUHAITE VENDRE UN BIEN IMMOBILIER ?
METTEZ-NOUS EN RELATION
& **RECEVEZ 500 € PAR VENTE !**



Pour en savoir plus
sur le parrainage

Scannez ce QR Code



ou contactez-nous au

07 49 30 37 67
www.votre-bien.immo



*Opération valable du 1^{er} septembre 2023 au 1^{er} septembre 2024. Voir conditions auprès de vos conseillers. JULIEN PREAU ET LYDIE MORILLEAU agissant sous le statut d'agent commercial immatriculé au RSAC 2021AC00416 auprès de la SAS PROPRIETES PRIVEES, Réseau national immobilier, au capital de 40000 €, 44 ALLEE DES CINQ CONTINENTS - ZAC LE CHENE FERRE, 44120 VERTOU, RCS Nantes n° 481 624 777 00040, carte professionnelle, Tel et S n° CPY 4401 2016 000 010 330 CC Nantes-Saint Nazaire, Garantie GALIAN - 97 rue de la Boétie, 75000 Paris.

Réservations des places à partir du 2 octobre 2023 !

- > Par téléphone au 06 07 69 32 85
- > Par internet sur www.resa.roussipontains.fr
- > En se déplaçant au Théâtre municipal de Rezé :
(6 rue Guy Lelan - 44400 Rezé)

Du 9 oct au 24 nov 2023 Soirs de représentations
Du lun au ven de 10h30 à 12h30 À partir de 18h30

Tarifs Adultes 18 €
Enfants de moins de 16 ans 15 €

Dates des Séances		14h30*	20h30
Sam 4 Nov		14h30*	20h30
Dim 5 Nov		15h	-
Ven 10 Nov		-	20h30
Sam 11 Nov		14h30*	20h30
Dim 12 Nov		15h	-
Mar 14 Nov		-	20h30
Ven 17 Nov		-	20h30
Sam 18 Nov		14h30*	20h30
Dim 19 Nov		15h	-
Ven 24 Nov		-	20h30
Sam 25 Nov		14h30	20h30
Dim 26 Nov		15h	-

* Séances à tarif réduit 15 € :
Pour personnes âgées de + de 65 ans et chômeurs sur présentation de la carte pour les séances des samedis 4, 11 et 18 novembre à 14h30.

Les Roussipontains

Comédie Revue

La retraite dépasse les Borne !

du 4 au 26 novembre
au Théâtre Municipal de Rezé